

## DECLARATION UE DE CONFORMITE

La société PRIEUR SPORTS déclare que l'Équipement de Protection Individuelle de catégorie 2 suivant :

Pantalon d'escrime FIE en *tissu 800 N SL (polyester 30% et polyéthylène 70%)* de niveau de protection 2 destiné à la pratique *du fleuret, de l'épée et du sabre.*

Tailles : *mixte : 2 à 10 / dame : 36 à 50*

Référence : *1972 (pantalon mixte 800 N SL), 1992 (pantalon dame 800 N SL)*



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle,

Ainsi qu'à la norme harmonisée suivante :

- NF EN 13567 + A1 (08/2007)

L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION n°2754, ZA du Sanital 21 rue Albert Einstein 86100 CHATELLERAULT, a effectué l'examen UE de type et établi l'attestation d'examen UE de type n° 2754/0608/162/06/18/0228 valable jusqu'au 03/06/2023.

Fait à Genlis le, 28/10/2020

Le Directeur Général,

Didier CONTREPOIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. Contrepois".